

Communiqué de presse

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste a procédé, vendredi 16 décembre 2016, à l'inauguration d'importants projets s'inscrivant dans le cadre du 2^{ème} programme du projet de réhabilitation et de mise à niveau de l'ancienne Médina de Casablanca, objet de la convention signée, le 1^{er} Avril 2014, devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste.

Il s'agit, en effet, de projets dont les travaux ont été lancés par Sa Majesté Le Roi que Dieu L'assiste, le 20 mars 2015, et qui sont aujourd'hui achevés et prêts à remplir la fonction qui leur est assignée, en particulier la satisfaction des besoins pressants des populations de l'ancienne médina en matière d'équipements de proximité et la redynamisation de l'activité économique notamment artisanale.

C'est dans ce cadre qu'intervient l'inauguration par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste du centre de santé 9 Juillet, un équipement public qui vient renforcer l'offre publique en matière de santé et améliorer la qualité des services sanitaires, les conditions d'accueil des malades ainsi que la promotion des opérations de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les maladies chroniques et contagieuses.

Ce projet, s'étendant sur une surface au sol de 811m² avec une surface couverte de 2065 m², se compose de :

- Un rez-de-chaussée dédié à la médecine générale et à l'examen des maladies chroniques ainsi qu'une unité de traitement de la tuberculose ;
- Un premier étage destiné à la santé de la mère et de l'enfant, au programme national de vaccination et au suivi de la grossesse et de l'accouchement ;
- Un deuxième étage réservé au traitement du diabète, des maladies endocriniennes et des maladies cardiovasculaires, en plus de l'ophtalmologie, la néphrologie et une unité de traitement dentaire.

Le coût de la réalisation de ce projet est de 10 millions de dirhams.

Dans le domaine du développement économique et notamment la relance de l'activité artisanale, Sa Majesté Le Roi que Dieu L'assiste a inauguré le projet "Dar Annassij", réalisé sur une surface de 105 m² avec une surface couverte de 255m², et destiné à accueillir des ateliers de production et d'apprentissage aux métiers de

tissage, notamment des tapis de Mediouna et de Casablanca . Ce projet ambitionne donc de ressusciter ce type de tapis local qui a disparu. Le projet a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,5 million de dirhams.

Sa Majesté le Roi, Mohammed VI que Dieu L'assiste a également, procédé à l'inauguration du mausolée Sidi Allal Karouani et du projet de mise à niveau de la synagogue Ettetdegui, deux projets qui, non seulement participent à la revalorisation des bâtiments à valeurs historique et architecturale de l'Ancienne Médina et la reconstitution de l'histoire de Casablanca en général mais qui se proposent de renforcer davantage la culture de la coexistence et de la tolérance interreligieuse, bien ancrée dans la culture marocaine et qui constitue une composante fondamentale de l'identité de Casablanca, réputée sur le plan international par son ouverture sur le monde et sur les différentes cultures, religions et civilisations. Le coût de réalisation de ces deux projets s'élève à 3 millions de dirhams.

Il est à noter que ces quatre projets ont été réalisés dans les délais impartis et en concertation avec les différents partenaires concernés.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le deuxième programme du projet de réhabilitation et de mise à niveau de l'Ancienne Médina s'inscrit dans la continuité au premier programme ayant porté, entre autres, sur la mise à niveau des infrastructures de base, des espaces publics, de la voirie ainsi que sur la restauration des murailles, pour un montant de 300 millions de dirhams.

A forte valeur ajoutée sociale et économique, le deuxième programme, qui dispose d'un financement de l'Etat de l'ordre de 300 millions de dirhams, place l'homme au centre de ses priorités et s'articule autour des axes suivants:

- L'amélioration des conditions de vie et d'habitat des populations;
- La réorganisation des secteurs du commerce, de l'artisanat et du tourisme;
- L'insertion des jeunes et des femmes et des personnes à besoins spécifiques sur le plan social et économique ;
- La promotion de la culture et des arts;
- La réhabilitation des bâtiments à valeur architecturale et patrimoniale.

Afin de concrétiser ces objectifs, le deuxième programme poursuit l'opération de relogement des ménages occupant les constructions menaçant ruine, qui concerne 911 ménages sur un total de 1040 familles, soit 9% du total des ménages de la cité.

Il met aussi l'accent sur la mise à niveau des infrastructures par le déplacement de postes de distribution encombrant des espaces publics et le ravalement des façades des principaux axes de la cité et l'organisation d'aires de stationnement extra-muros. Il s'agit aussi d'établir un manuel technique de réhabilitation des bâtiments qui est aujourd'hui finalisé et intégré au plan d'aménagement de l'Ancienne

Médina en phase d'homologation et qui doit guider tous les intervenants publics ou privés à réaliser dans la cohérence et le respect de la charte esthétique tout type d'action sur le bâti.

S'agissant du volet des équipements publics de proximité, il y a lieu de signaler :

- la création programmée de nouveaux équipements administratifs, sociaux et sportifs à l'instar du centre de santé 9 Juillet inauguré par Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste ;
- la réhabilitation achevée des équipements scolaires existants(Ecoles Ibn Roumi, Meryem Fihrya et Omar Ibn Abdelaziz) ;
- la réalisation en cours d'une maison de jeunes et d'un foyer féminin .

Concernant l'insertion socio-économique des jeunes, des femmes et des personnes ayant des besoins spécifiques, de nombreuses actions sont en concertation avec les différents partenaires notamment l'ANAPEC et l'Entraide Nationale, qui visent la mise en place d'activités génératrices de revenu (AGR), la promotion de l'emploi collaboratif et l'encouragement de la création de petites entreprises (TPE).

Il est également question de la restauration des quatre fondouks, appelés à recevoir des activités artisanales ainsi que de la construction en cours d'un espace de l'artisan, destiné à la formation, la production et l'exposition de produits d'artisanat, baptisé « Dar Assania », ce qui va permettre la régénération de l'activité artisanale au sein de l'Ancienne Médina.

Toujours dans le domaine économique, le deuxième programme met l'accent sur:

- la réorganisation des zones commerciales qui vient d'être entamée et qui porte essentiellement sur la mise à niveau des devantures des commerces et point de vente ;
- le développement du tourisme par la création en cours d'un centre d'interprétation du patrimoine (CIP) ainsi que la reconversion d'une maison traditionnelle en "Dar dyafa".

Il sera également procédé à la restauration du bâtiment historique existant « Dar Makhzen » avec la création d'un complexe d'animation culturelle et artistique susceptible de dispenser des formations dans le domaine des arts dramatiques et d'offrir des espaces de rencontres et expositions, le tout conformément aux études architecturales primées par le concours architectural organisé par l'Agence Urbaine de Casablanca, en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.

C'est également dans ce sens qu'intervient la réhabilitation en cours du bâtiment patrimonial de "Dar Al Ittihad" et le réaménagement de son jardin avec la création d'un musée. Ce bâtiment fait partie d'une liste de 30 édifices à valeur architecturale

et patrimoniale recensés devant faire l'objet d'action de restauration et de mesures juridiques de sauvegarde.

Enfin, un livre sur le patrimoine culturel et historique de l'ancienne Médina est en cours de réalisation et doit retracer les grands moments de l'histoire de Casablanca ainsi que les principaux atouts culturels, touristiques et économiques dont dispose la vieille cité. Ce qui permettra de revaloriser l'image de marque de cet espace qui sort progressivement de la léthargie dans laquelle il a plongé pendant des années.

Tous ces projets traduisent la haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste entoure les populations de l'Ancienne Médina et manifeste l'intérêt porté à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'habitat ainsi qu'à la nécessaire intégration de cette cité dans la dynamique économique et sociale sans précédent que connaît la ville de Casablanca et qui doit lui permettre, sans nul doute, un positionnement de choix sur la scène africaine et à l'échelle mondiale.